CELLIEU

1987

VÉRONIQUE

Nicole
FURMINIEUX

Fleurs - Plantes - Cadeaux

** Entretien de tombes à l'année*
** Toutes décorations florales*

10, rue Louis Pasteur
42320 LA GRAND' CROIX
Tél. 77.73.26.88

LE COIN DU FEU

SPÉCIALISTE ATRIER
Cheminées - Récupérateur de chaleur
Accessoires

AGENCEMENT DE CUISINES
DÉCORATION

"LE COIN CUISINE"

Le spécialiste de la cuisine sur mesure

4, rue Benoît Oriol
42400 SAINT-CHAMOND
Téléphone 77.31.59.51

SOMMAIRE

Page 3 :
Le Mot du Maire

Pages 4 - 5 :
Les travaux du Conseil Municipal :

Page 6 :
Commission des Finances

Page 7 :
Urbanisme

Page 8 :
Calendrier des manfestations - Terrain des Roches
Année 1097

Page 9 :
Calendrier des manifestations pour
la Salle Polyvalente - Année 1987

Page 10 :
Syndicat des eaux de Cellieu - Chagnon

Page 11 :
Syndicat des Roches

Pages 12 à 15 :
Historique de Cellieu

Page 16 :
Maison Pour Tous

Page 17 :
Vie de nos écoles publiques...

Page 18 :
Ecole privée

Page 19 :
Club Loisirs Amitiés
Bureau d'Aide Sociale

Page 20 :
Bonne année pour la J.S.C.

Page 21 :
Association des Sports Mécaniques de Cellieu

Page 22 :
A votre service
Etat Civil

Dépôt légal 41286
Conception et réalisation :
Photocomposition JAMY

Le mot du Maire

Les années se suivent et se ressemblent, pour les moments agréables, c'est bon, pour les difficultés que connaissent beaucoup de personnes et particulièrement les jeunes, ça l'est moins.

Le problème de l'emploi, n'a pas évolué de façon positive surtout pour notre Vallée. Chacun d'entre nous espère, il faut, malgré tout, garder cet espoir et le mettre dans nos vœux.

Pour notre Commune, 1986 n'a pas été exceptionnelle. Après l'effort de 1985 avec la construction de la Salle Polyvalente, des équipements et travaux divers ont été réalisés , vous en trouverez les détails dans les pages suivantes.

L'effort pour les équipements doit être poursuivi, mais il faut tenir compte des moyens limités d'une Commune comme la nôtre.

Garder, la volonté d'entreprendre sans perdre de vue, l'équilibre entre ce qu'il faudrait faire et les moyens de le faire, c'est notre souci.

Je souhaite que 1987, apporte l'espoir et que les vœux de chacun se concrétisent.

Bonne et heureuse année.

Les travaux du Conseil Municipal... Les travaux

21 JANVIER 1986

— Examen d'un projet d'étude pour les ordures ménagères et relatif : au ramassage mécanique des ordures avec conteneurs, à la destruction des déchets ménagers.

Le projet a été élaboré par le Syndicat Intercommunal en collaboration avec le cabinet Merlin.

— Réfection des façades et des ouvertures du bâtiment "Mairie" :

Coût global : 122 457,94 F TTC - Subvention : 40 284 F.

— Cimetière : examen pour la reprise de la vingtaine de tombes à l'état d'abandon.

— Questions diverses :

* Problèmes liés à l'utilisation de la Salle Polyvalente.

* Prolongation du congé post-natal de Mme PEREZ pour une durée de six mois.

* Demandes de subventions.

* Transfert de COS.

* Divers.

4 MARS 1986

— Organisation des élections du 16 mars 1986.

— Projet de budget primitif 1986 et impôts locaux.

— Questions diverses :

* Syndicat intercommunal pour l'élimination des déchets solides de la Vallée du Gier : la Commune décide d'y adhérer sauf en ce qui concerne la collecte des ordures ménagères.

* Le Conseil donne son accord pour participer à la Charte Intercommunale de la Vallée du Gier (Charte pour le Parc Naturel du Pilat).

* Avenants salle polyvalente.

* Le Conseil donne son accord à l'adhésion de la commune de Tartaras au SIEROPAH.

27 MARS 1986

— M. le Maire précise que la création du Syndicat Intercommunal pour l'élimination des déchets a été ajournée suite à des désaccords.

— Vote des impôts locaux pour 1986.

— Vote du budget primitif.

— Désignation des délégués pour la Chambre de Métiers : Révision des listes électorales. Sur la commune M. Guy SECOND et M. Bernard THIMONIER ont été désignés.

— Participation aux frais de fonctionnement de la Hall des Sports de Grand' Croix : 3 473,36 F pour 1986.

— Problèmes posés par le non respect des panneaux d'interdiction de stationner dans le bourg.

6 MAI 1986

— Avenant au lot "Electricité" de la salle polyvalente : travaux supplémentaires réalisés par l'entreprise TTE pour un montant HT de 11 170 F.

— Irrigation des vergers : Pour des raisons de facilités administratives, la commune accepte d'être "Maître d'ouvrage" dans la réalisation du pompage électrique et ce, sans aucune charge à engager.

— Programme voirie 1986.

— Régularisation de cessions gratuites de terrains.

— Réparation du véhicule SG 2 : accord sur la remise en état du moteur.

— Examen d'un devis concernant une barrière de protection pour la Salle Polyvalente.

— Questions diverses :

* Décharge des Arcs : la CTSP versera une redevance annuelle à Cellieu. Cette somme sera répartie à égalité avec L'Horme, Grand' Croix abandonnant sa part.

* Travaux de déneigement effectués par la Commune : 31 217,60 F.

* Journée du Maire fixée au 20 mai 1986.

* Demande d'emplacement de taxi par M. NICOLAS.

* OPAH : Dossiers de demande de subventions par les propriétaires à constituer.

SOciété
Réalisations
Etudes
Matériels
Mécanique

CELLIEU
42300 LA GRAND' CROIX
Tél. 77 73 36 45

Les travaux du Conseil Municipal... Les travaux

4 JUIN 1986

— Examen de devis pour la réfection de la voirie : l'entreprise LEFEBVRE est retenue pour la VC n° 4 du stade et la VC n° 5 de la Jardière et ce pour un montant HT de 154 750 F.

— Examen de devis pour isolation extérieure des ouvertures de l'école. Le devis de l'entreprise Planforêt est accepté.

— Tirage au sort des jurés : il s'agit de Mme CORSINI née PORTE Hélène.

— Questions diverses.

* La salle n'est louée qu'aux habitants de la commune.

* Poteau EDF sur la voie n° 13 placé sans l'accord de la commune.

* Précisions données par M. BRUYÈRE sur l'installation d'un taxiphone sur le terrain des Roches et dont le financement serait assuré par le Marché aux Fruits.

* Divers.

23 JUILLET 1986

— Projet d'assainissement du bourg sur 1987, coût prévu TTC 244 386 F (subvention prévue : environ 35 %).

— Examen d'un devis pour la réfection du monument aux Morts. Coût TTC 11 960 F.

— Virement de crédit.

— Acquisition d'un équipement extérieur pour l'école (échelles, tobogans pour la classe maternelle).

— Questions diverses.

* Projet d'embauche d'un TUC.

* Mme PEREZ sollicite une nouvelle prolongation de son congé post-natal sans solde de 6 mois.

* Divers.

25 SEPTEMBRE 1986

— Examen et vote du compte administratif 1985.

— Examen et vote du budget supplémentaire 1986.

— Travaux d'isolation pour l'école : les travaux doivent débuter en octobre.

— Projets d'investissements 1987.

— Contrat de maintenance du matériel informatique de l'école : il sera donné suite à la proposition suivant le coût du contrat.

— Fin des travaux de réparation de l'horloge du clocher : leur coût s'élève à 11 906 F TTC. Le versement de la subvention est demandé.

— Fonds départemental scolaire : une somme de 10 F par élève est attribuée à la Commune (soit 1 140 F) pour financer l'achat de fournitures scolaires.

— Compte rendu de la réunion du 9 septembre avec les employés communaux.

— Un arrêté sera pris, interdisant la circulation des poids lourds de plus de 3 T 5 et des véhicules légers — sauf desserte — sur la voie communale n° 7 depuis la Croix du Plat jusqu'au Trêve.

— Un arrêté sera pris, limitant à 30 km/h la vitesse des véhicules à l'entrée du terrain des Roches.

— Questions diverses.

12 NOVEMBRE 1986

— Approbation du projet d'assainissement du bourg qui sera étendu et devrait s'élever à 340 000 F HT.

— Fin de travaux de la réfection de chaussées. Il a été demandé à l'entreprise LEFEBVRE de refaire sa facture.

— Encaissement de recettes diverses : SAMDA 2 846,28 F (remboursement assurance), SLEE 710,79 F (remboursement erreur relevé).

— Indemnités logement des instituteurs : procédure maintenue.

— Projet de création d'un syndicat intercommunal d'exploitation des ordures ménagères : accord de principe.

— Syndicat d'assainissement Moyenne Vallée du Gier : Vote d'une contribution supplémentaire de 1,20 F/hab. soit 1 327,20 F pour la Commune.

— Acquisition d'un photocopieur : 28 000 F HT.

— Urbanisme : Examen d'une demande de M. Jean-Paul FOND. Le Conseil émet un avis favorable.

— Activité Bi-Cross sur la Commune. De plus le Conseil accepte de mettre le local "ancienne mairie" à la disposition des sports mécaniques.

— Divers.

ALAIN MONTEILLER

DÉCORATION - REVÊTEMENT DE SOLS
PLATRERIE - PEINTURE

LIEU DIT CHAVANNE
42800 ST-ROMAIN-EN-JAREZ
Tél. 77.20.74.05

RESTAURANT - BAR - TABAC

au petit marmiton

CHEZ MAGUY ET TONY

42320 CELLIEU
Tél. 77.75.20.96

Casse-croûte à toute heure

COMMISSION DES FINANCES

Si 1985 a vu la construction de la Salle Polyvalente réclamée et attendue par le plus grand nombre, 1986 a marqué une pause dans les réalisations.

Nous n'avons pas voulu – en cette période difficile – procéder à un accroissement de vos charges fiscales.

Contrairement à d'autres communes, nous avons maintenu les différents taux d'imposition à leur niveau de 1982 (ou 1983 pour les taxes foncières sur les propriétés non bâties). En effet, ils n'ont pas été modifiés depuis cette période.

Toutefois, il est bien évident que, si vous comparez dans le temps, vos différents avis d'imposition, vous constatez une progression.

Cela résulte de l'accroissement des autres composantes de vos impôts locaux ainsi d'ailleurs que de l'évolution des valeurs locatives.

A titre d'exemple, si vous reprenez vos feuilles de taxes d'habitation, vous observerez que les valeurs locatives (qui servent de base à tous les calculs) ont progressé de 5,20 % (réévaluation de 8 % que l'administration corrigé par l'application d'un coefficient déflateur de 2,6 %).

Nous entendons maintenir la pression fiscale à un niveau raisonnable.

1986 nous a permis néanmoins de poursuivre l'entretien de la voirie et de réaliser des travaux d'isolation extérieure des ouvertures de l'école du Calvaire.

Nous ne devons pas négliger, non plus, les charges nouvelles liées à l'utilisation ou à l'exploitation des investissements. Par exemple, au niveau de la salle, les dépenses d'entretien, d'électricité, de chauffage etc... vont alourdir le budget.

Il en est de même en ce qui concerne le terrain des Roches pour lequel les communes de Cellieu et de Chagnon devront intervenir financièrement pour assurer la maintenance et le fonctionnement de l'ensemble.

Au cours de sa réunion du 25 septembre 1986, votre Conseil Municipal a jeté les bases des investissements 87. Le projet porte sur :

- Des travaux de voirie pour 250 000 F HT.
- Des travaux d'assainissement pour 350 000 F HT.
- L'achat de matériel pour 40 000 F HT.
- L'aménagement des toilettes publiques pour 20 000 F HT
- L'aménagement de la salle du Conseil pour 40 000 F HT.

Ce qui va représentrer environ 700 000 F HT.

Nous avons enregistré des demandes pour la réalisation d'un terrain de tennis. Il serait souhaitable de connaître l'avis de la population sur ce point. De plus, se pose un problème d'implantation.

Dans les années à venir, notre commune va devoir favoriser la réalisation de logements soit en accession à la propriété, soit en locatif et cela afin de répondre à la demande, soit de jeunes désirant s'installer sur Cellieu, soit de personnes âgées envisageant de disposer d'un appartement plus fonctionnel.

Dans la rubrique : Travaux du Conseil Municipal, vous avez pu constater qu'il avait été question d'un Syndicat Intercommunal d'exploitation des ordures ménagères. Actuellement, le ramassage est assuré par le personnel communal et les déchets sont ensuite transférés sur la décharge des Arcs. Cependant, Cellieu ne peut rester à l'écart des projets de ramassage et de traitement collectifs des ordures ménagères qui concerneront une vingtaine de communes. Si nous ne participions pas, dès maintenant, aux études et travaux entrepris par le Syndicat Intercommunal nous prendrions le risque de payer fort cher une adhésion tardive.

Nous nous orientons donc vers une formule globale qui devrait, toutefois, pouvoir être nuancée au niveau de chaque commune.

Dans la pratique, le service serait assuré par une entreprise privée. La collecte pourrait s'effectuer soit par conteneurs individuels ou collectifs soit par le système de sacs plastiques. La périodicité du ramassage serait maintenue. La participation financière de chacun ne s'effectuerait plus sous forme d'une taxe assise sur la valeur locative des locaux mais sur la base d'une redevance elle-même fonction du nombre de personnes composant le foyer et du service rendu.

Des réunions d'information seront très certainement organisées. Nous vous invitons à y participer.

D'une manière plus générale, nous restons ouverts à vos propositions ou suggestions.

Nous souhaitons améliorer la vie au village et ce, sans vous imposer une contribution financière exagérée.

Guy SECOND

CHARPENTE

MENUISERIE

ESCALIERS

CELLIEU
42320 LA GRAND' CROIX
TÉL. 77.73.46.13

SARL CARROSSERIE DU SARDON

Georges FAYOLLE

TÔLERIE - PEINTURE

LE SARDON, GENILAC
42800 RIVE-DE-GIER
TÉLÉPHONE : 77.75.53.35

URBANISME

TRAVAUX EXEMPTÉS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Certains travaux de construction ou modification de constructions existantes ne sont plus soumis au permis de construire, mais à une simple déclaration :

- Les travaux de ravalement (par exemple réfection d'un toit, création d'ouvertures...)
- Les travaux ayant pour effet de créer (sur un terrain supportant déjà un batiment) une surface de plancher hors œuvre brute d'un maximum de 20 m² (par exemple : adjonction d'un balcon, d'une véranda, création d'une pièce supplémentaire, d'un abri de jardin).
- Les chassis et serres dont la hauteur est supérieure à 1,05 m et la surface n'excède pas 2 000 m².
- Les clôtures sont aussi soumises à déclaration.

Cette déclaration doit être faite en Mairie sur formulaires prévus à cet effet. Les travaux peuvent être entrepris à l'issue d'un délai de un mois après le dépôt de la déclaration.

OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'étude concernant l'OPAH du Gier est maintenant terminée, mais la date de démarrage de cette opération est encore inconnue, car ce projet n'a pas été retenu pour 1986 par le Préfet de région. Nous espérons que l'opération sera prise en considération et prendra effet début 87.

Cependant, depuis avril 86, un Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) a été mis en place sur **l'ensemble du territoire de la commune.** Pendant 1 an, ce programme confère aux seuls propriétaires occupants, les mêmes avantages que ceux réservés à l'intérieur des périmètres plus limités dans le cadre de l'OPAH.

Plusieurs propriétaires ont déjà profité de ces subventions.

Rappel des travaux subventionables :

- Installation de WC, salle de bain, chauffage central, installation électrique.
- Réfection de toitures (charpente, couverture).
- Réfection des façades, menuiseries.

Montant des subventions :

- 25 % des travaux plafonné à 17 500 F.

Condition d'obtention :

- Résidence principale
- Ne pas dépasser un plafond de ressources
- Pas de cumul avec les prêts aidés.

Pour tout renseignement :

- M. MALOCHET - EPURES - Tél. 77.38.75.01
- En Mairie de Cellieu.

— *Découpage*
— *Emboutissage*
— *Outillage*

Ets ROURE

Z.I. LE COIN
42400 SAINT-CHAMOND
Téléphone : 77.22.09.22

AU JARDIN FLEURI

M. QUIBLIER

INTERFLORA

FLEURS : *Compositions florales - Travaux mortuaires*
Entretien de tombes

POMPES FUNÈBRES : *Tous articles funéraires*

50, RUE LOUIS PASTEUR
LA GRAND' CROIX
TÉL. 77.73.22.53

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS TERRAIN DES ROCHES ANNÉE 1987

Samedi	18 avril	TOURNOI FOOT CHAGNON
Dimanche	19 avril	
Jeudi	30 avril	BAL 3° AGE, CELLIEU
Samedi	9 mai	SPORTS MÉCANIQUES - COURSE KARTING
Dimanche	10 mai	
Dimanche	17 mai	SOU DES ÉCOLES CHAGNON
Samedi	23 mai	BAL OGEC
Mercredi	27 mai	BAL STÉ CHASSE CHAGNON
Samedi	6 juin	
Dimanche	7 juin	JEUNESSE SPORTIVE CELLIEU
Lundi	8 juin	
Samedi	13 juin	BAL SOU DES ÉCOLES CELLIEU
Samedi	4 juillet	BAL SPORTS MÉCANIQUES
Samedi	11 juillet	KERMESSE
Dimanche	12 juillet	
Lundi	13 juillet	BAL BUREAU D'AIDE SOCIALE
Samedi	18 juillet	BAL FOOT CHAGNON
Samedi	22 août	BAL COMMISSION ANIMATION CELLIEU
Samedi	29 août	BAL STÉ DE CHASSE CELLIEU
Samedi	5 septembre	BAL ASSOCIATION FAMILIALE ET SOU DES ÉCOLES CHAGNON
Samedi	12 septembre	BAL SPORTS MÉCANIQUES
Samedi	3 octobre	FÊTE DU VIN NOUVEAU - CHAGNON
Dimanche	4 octobre	

BATIMECA

MATÉRIEL DE MANUTENTION

*BRASURE * SOUDURE * CINTRAGE*

ROBERT GARDE

SALCIGNEUX, CELLIEU

42320 LA GRAND' CROIX

Tél. 77.73.27.21

ROBERT AYEL

BIJOUTERIE - JOAILLERIE

RÉPARATIONS - GRAVURES

39, rue de la République

42400 SAINT-CHAMOND

Téléphone 77.22.02.17

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR LA SALLE POLYVALENTE ANNÉE 1987

Samedi	10 janvier	REPAS CLASSES EN 6
Samedi	17 janvier	JEUNESSE SPORTIVE CELLIEU
Samedi	24 janvier	TAROT MAISON POUR TOUS
Dimanche	25 janvier	REPAS BUREAU AIDE SOCIAL
Samedi	31 janvier	CONCOURS DE BELOTE SOU DES ÉCOLES
Samedi	7 février	CONCOURS DE BELOTE 3e AGE
Dimanche	8 février	EGLISE - PETITS CHANTEURS DE LA CROIX DE BOIS
Lundi	9 février	ÉCOLE PETITS CHANTEURS
Samedi	14 février	~~STÉ DE CHASSE~~
Samedi	21 février	SPORTS MÉCANIQUES STÉ DE CHASSE
Dimanche	22 février	ST VINCENT
Samedi	7 mars	REPAS OGEC
Samedi	14 mars	LES CHOUQUIPU
Vendredi	19 juin	JEUNESSE SPORTIVE CELLIEU
Samedi	21 novembre	REPAS DANSANT JEUNESSE SPORTIVE CELLIEU
Dimanche	29 novembre	LOTO SOU DES ÉCOLES
Samedi	5 décembre	CONCOURS DE BELOTE OGEC
Dimanche	13 décembre	REPAS 3e AGE
Samedi	19 décembre	ARBRE DE NOËL OGEC
Samedi	26 décembre	CONCOURS BELOTE JEUNESSE SPORTIVE CELLIEU

Chenil - Chatterie de Corbeyre

René THOMASSE

(Membre S.P.A.)

Pension pour chiens et chats
Elevage - Surveillance vétérinaire

Corbeyre - 42320 LA GRAND' CROIX
Tél. 77.73.02.12

COURTAGE FRANÇAIS D'ASSURANCE

Claude FAURE - Émile DEGEORGE
Jacques GIRAUD

ASSUREURS CONSEILS

2, rue de Lodi / 42000 SAINT-ETIENNE
Téléphone : 77.33.04.10 (lignes groupées)

Bureau de Rive-de-Gier
50, rue du Canal / 42800 RIVE-DE-GIER
Tél. 77.75.41.79

Syndicat des eaux de Cellieu - Chagnon

Beaucoup d'imprévus ont jalonné l'année 1986.

Tout d'abord, un refus d'autorisation de passage, nous a contraints de reporter les travaux de "Bouclage de Couttanges". A la suite, d'une demande de branchement, nous avons dû réaliser un "Bouclage à La Jallière". Faire poser un "By Pass" au Grand Chemin, détourner une colonne à Thonnerieux, et faire installer des "Purges", en divers points du réseau pour améliorer la distribution.

Enfin, et surtout le Comité Syndical a adopté le principe d'une augmentation de la surtaxe syndicale de 1,70 F par m³, à compter de la prochaine facture, par un vote à l'unanimité moins une abstention.

Ce qui fait 1,00 F pour le Syndicat de Cellieu-Chagnon ; et 0,70 F pour le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau de la Moyenne Vallée du Gier.

La part du Syndicat des Eaux de Cellieu - Chagnon permettra en complétant les ressources existantes de faire face aux diverses échéances qui nous incombent :

- Régler la participation au Syndicat de la Moyenne Vallée du Gier d'un montant de 173 421 F en 87 pour 101 000 F en 84.
- Rembourser les prêts contractés depuis l'origine du Syndicat des Eaux soit 100 000 F en 87.
- Régler les achats d'eau en gros soit 50 000 F en 85.
- Conserver un fond de roulement pour faire face aux travaux urgents et imprévisibles.

Actuellement, le Syndicat de Cellieu - Chagnon perçoit 180 000 F par la surtaxe (80 000 m³ x 2,20 F), 1,00 F supplémentaire soit 80 000 F (80 000 m³ x 1,00 F).

Soit une recette de 260 000 F à rapprocher des dépenses fixes citées précédemment.

Les autres recettes proviennent des droits de branchement, participation des Communes et remboursement de la T.V.A. pour les dépenses d'investissement. La part du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau de la Moyenne Vallée du Gier représente le coût du traitement de reminéralisation, qui à terme supprimera le phénomène "d'eau rouge" qui se manifeste épisodiquement sur tout le réseau. Ce traitement, adjonction de calcium dans l'eau, débutera en janvier 87, les premiers effets sont attendus pour 1988.

Le montant total de la surtaxe sera de 3,90 F par m³.

Actuellement	Lorette est	à 3,00 F/m³
	Grand' Croix	à 3,10 F/m³
	Genilac	à 3,49 F/m³
	St-Paul	à 2,36 F/m³

A noter, que ces communes n'ont pas encore appliqué le coût de la réminéralisation.

St-Romain-en-Jarez de 5,28 F à 3,86 F par m³ selon les quantités, mais cette commune n'est pas concernée par la reminéralisation.

POISSONS - VOLAILLES
Dès mardi : votre poisson, votre volaille
SPÉCIALISTE DE LA TRUITE VIVANTE
SON VIVIER MARIN
Ets Joannès ABBOT SARL
8, RUE DE LA CAURE
42400 SAINT-CHAMOND
Téléphone : 77.22.01.39

RADIO - TÉLÉVISION - ÉLECTRO-MÉNAGER
VENTE - DÉPANNAGE
GUINAND - RIOU
97, rue Pétin Gaudet / 42400 St-Chamond
Tél. 77.31.72.12
HI-FI - VIDÉO - ANTENNE

Pour l'avenir, conjointement avec la Direction Départementale de l'Agriculture, la Société Lyonnaise des Eaux a réalisé une étude des améliorations à apporter au réseau (cette étude disponible en Mairie).

- Refaire la distribution à partir du réservoir du bourg et traversée du bourg ;
- Remplacer la colonne du Grand-Chemin, afin de supprimer les problèmes du Haut de Salcigneux ;
- Poser une colonne du bourg au Trêves, pour régler les problèmes de Chagnon et du Trêves.

Si les subventions suivent, nous avons retenu pour 87, la distribution du réservoir et le renforcement de Chagnon.

Le Comité Syndical a bien conscience de l'effort supplémentaire, qui va être demandé à chacun, mais nous souhaitons seulement améliorer la qualité du service rendu aux abonnés, tout en ménageant l'avenir par une adaptation continue du réseau du Syndicat des Eaux de Cellieu-Chagnon.

Syndicat des Roches

Pour que le terrain de football soit homologué en catégorie C, le District de la Loire nous a demandé d'apporter certaines améliorations.

Il faut aménager un coin WC dans le vestiaire de l'arbitre ainsi qu'au fond du couloir déservant les vestiaires des joueurs.

Ces travaux sont en train de se réaliser, la partie sanitaire est financée par le Syndicat des Roches, les cloisons et portes sont financées par la J.S.C.

L'entrée du terrain a été goudronnée et certains en profitent pour arriver trop vite. Un panneau de limitation de vitesse va être posé, en espérant qu'il sera respecté.

Ne jetez plus vos bouteilles dans les poubelles, une benne à verres a été mise à la disposition des utilisateurs.

Garage
Paul SOULIER
42320 CELLIEU
Tél. 77.73.00.92
Motoculteur - Tronçonneuse
Tondeuse à gazon
Groupes électrogènes
VENTES - ACHATS
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Pépinières du Jarez
André Bertholon
La Donzelière
42400 SAINT-CHAMOND
Téléphone 77.29.70.13
Contrôle phytosanitaire N° 42-271

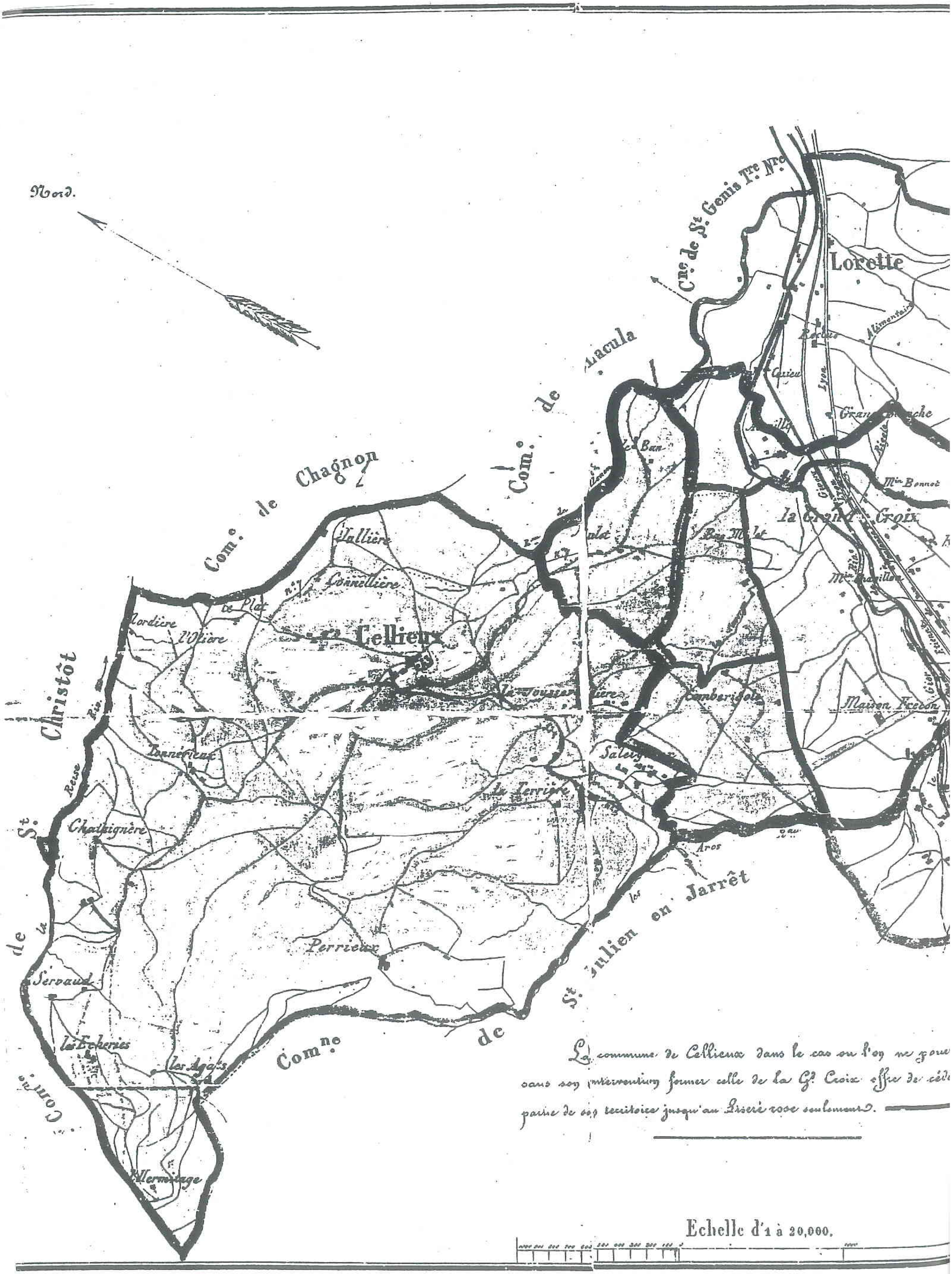

Nord.
Cne. de St. Genis Tre. Nre.
Lorette
Com. de Lacula
Com. de Chagnon
Cellieux
Jallière
Connellière
l'Olière
Chataignère
Servaud
les Echeries
les Agats
l'Hermitage
Perrieux
la Terrière
Salery
la Grand Croix
Maison Frecon
Grand Planche
Mtn Bonnet
Mtn Chatillon
Aros
Com. de St. Christôt
Comne de St. Julien en Jarrêt
La commune de Cellieux dans le cas où l'on ne pou
sans son intervention former celle de la Gd Croix offre de céde
partie de son territoire jusqu'au Liseré rose seulement.
Echelle d'1 à 20,000.

PLAN D'ENSEMBLE

Des trois communes de

St. Paul-en-Jarrêt, Cellieux et Lorette

indiquant, par un liseré vert, la composition du territoire de la nouvelle commune projetée de

la Grand'-Croix.

Dressé par Bonnet, architecte voyer de St. Chamond et conforme à celui de Mr. Godefroy

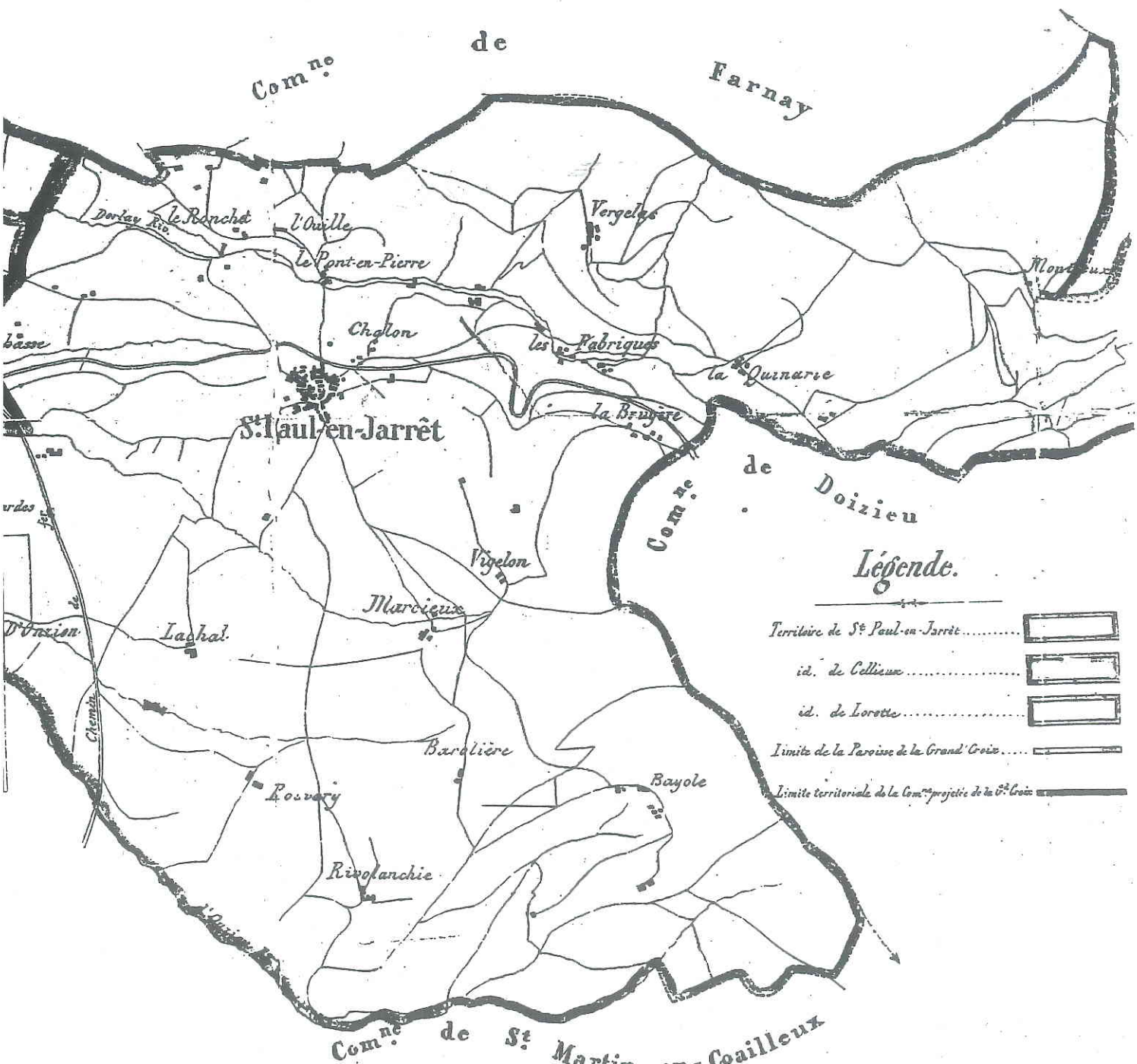

Imp. et lith. Théodore aîné.

HISTORIQUE DE CELLIEU

Délibération du Conseil Municipal assisté des plus imposés **de la Commune de Cellieu** en date du 18 décembre 1858

L'an mil huit cent cinquante-huit et le dix-huit du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Cellieu, assisté des plus imposés, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation de M. Bonjour, maire, en vertu de la lettre de M. le Préfet, en date du quatre novembre dernier.

La séance a été ouverte à trois heures.

Parmi les Conseillers Municipaux, étaient présents : MM. Bonjour, maire ; Prost, adjoint ; Coignet Auguste, Sève Jean-Marie, Faure Jean-Baptiste, Gonon Philibert, Fulchiron Benoît, Cognet Jean-Benoît, Ferriol Fleury, Séon Etienne, Escoffier Pierre.

Parmi les imposés, étaient présents : MM. Dugas Victor, directeur de l'hospice de Saint-Chamond ; Royer, de la Bâtie Henri Etienne, Chataignon Etienne, Chatagnon François, Coignet Jean-Baptiste, Couchoud Pierre, Gonon Jean-Baptiste, Cognet Jean-Pierre, Tardy Etienne, Chataignon Jean-Claude, Couchoud Jean-Marie, Couzon Antoine, Peyrieux Jean-Baptiste.

M. Faure a été nommé secrétaire.

M. le Maire, président, après avoir exposé que le but de la réunion était de délibérer sur le projet d'érection d'une commune à La Grand' Croix, a déposé sur le bureau ies pièces du dossier y relatives.

L'assemblée, après un examen préalable, prenant en considération l'exposé des motifs pour l'érection en commune de la Grand' Croix, reconnaît l'opportunité de cette érection et lui donne son assentiment Appelée à examiner la délimitation de La Grand' Croix, l'assemblée ne saurait, en ce qui concerne Cellieu, reconnaître ni approuver celle présentée et annexée au plan de la commune en projet, car cette délimitation porterait une trop grave atteinte à la faible existence de la commune de Cellieu.

Pour le rejet de la susnommée délimitation, l'assemblée en appelle aux motifs suivants, qui lui paraissent des plus sérieux et qu'elle souscrit à l'unanimité :

1° La commune de Cellieu a, il est vrai, une contenance territoriale de 1,324 hectares ; mais cette contenance comprend un tiers, au moins, de terrain inculte, inhabité et inhabitable, qui, par suite de la nature du sol, n'a pu être approprié à l'agriculture et ne le sera jamais, malgré le bon vouloir des propriétaires.

2° Dans ce que comprend la circonscription projetée, se trouve l'élite de son territoire, ses meilleurs fonds agricoles, son terrain houiller en exploitation, ses meilleurs habitants, sa richesse présente, et, en un mot, tout son avenir ; le lui enlever au moment même qu'elle en a le plus grand besoin pour l'aider à faire face aux dettes et aux charges communales dont elle est accablée, serait la mettre dans la facheuse impossibilité de ne jamais pourvoir à ses besoins et lui faire une injustice inqualifiable.

3° La commune de Cellieu qui, en 1853, s'imposa une somme de 3.000 F, à laquelle plusieurs souscriptions furent adjointes, et dont plusieurs souscripteurs sont habitants de la section contestée, vient encore, en 1856, de s'imposer extraordinairement une somme de 7.000 F pour la reconstruction de son presbytère en ruines ; mais cette somme étant insuffisante, la reconstruction projetée dut être ajournée. L'autorité diocésaine, fatiguée de cet état de choses, a fait le 19 février dernier, le retrait du vicaire, en alléguant qu'il ne serait procédé à son remplacement que lorsque la commune aurait un presbytère plus convenable. Dans cette alternative, l'administration communale ne savait quel parti prendre (une nouvelle réimposition n'était pas possible), lorsqu'une souscription volontaire a été ouverte pour combler le déficit des 3.000 F qu'il manquait pour mettre à exécution le projet de reconstruction abandonné. Dans cette circonstance encore, les habitants de la section contestée se sont bien signalés.

Présentement, cet édifice est en voie d'achèvement ; mais les ressources de la commune, comme l'atteste son budget, sont épuisées ; cependant il lui reste encore beaucoup à faire.

4° Son église menace ruine, et le mauvais état de cet édifice proclame hautement l'urgence de sa reconstruction et appelle l'attention de l'autorité communale qui, présentement, ne peut qu'en gémir et plaindre son manque de ressources.

5° Le local servant d'école pour les garçons est dans un état déplorable ; C'est un triste réduit très exigu, bas, sombre, humide, malsain, construit en dépit des règles de l'art et de l'hygiène, compromettant la santé des élèves et du maître, et ne remplissant, sous aucun rapport, une seule des conditions énoncées dans l'arrêté ministériel relatif aux maisons d'école, en date du 14 juillet dernier ; aussi, depuis fort longtemps les personnes respectables chargées de l'inspection des écoles primaires réclament une construction qui ne peut plus être ajournée.

6° La mutilation de la commune de Cellieu, sérieusement menacée d'une demande pareille et fondée à plus d'un titre, par la commune de Saint-Christô-Lachal-Valfleury, serait évidemment la ruine de ses projets les plus utiles et les plus indispensables, et ce, au profit d'une commune naissante.

7° Les habitants de la section contestée, sauf un ou deux qui, pour des motifs personnels, tiennent à se séparer de Cellieu, sont aussi ardents qu'unanimes à protester contre un projet qui les blesse dans leurs sympathies et dans leurs intérêts les plus respectables, aussi bien que dans le privilège acquis de leurs relations, de leurs habitudes et de leurs mœurs.

8° La création d'une commune à La Grand' Croix ne sera vraiment utile qu'autant qu'elle ne compromettra pas l'existence morale et matérielle des communes voisines ; or la population de la partie de Cellieu réclamée étant tout agricole et vouée au bon ordre, on doit craindre, en créant des rapports nécessaires et fréquents avec une population de mœurs et d'usages différents, de l'arracher à ses paisibles occupations pour l'initier à la vie agitée des grands centres industriels.

9° Mais si, pour des motifs qu'il n'est pas donné à l'assemblée d'apprécier, la commune de La Grand' Croix devait dépasser les limites déjà trop prétentieuses de sa paroisse en ce qui concerne Cellieu, faudrait-il pour cela sacrifier cette pauvre commune de Cellieu qui, dans les conditions actuelles, lui est tant inférieure en population et en éléments de prospérité ?. La Grand' Croix a par elle-même plus de 2.000 habitants, tandis que Cellieu n'en compte que 1.268.

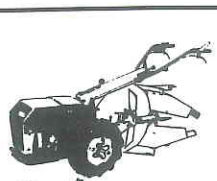

Tous les matériels spéciaux à l'entretien des espaces verts "Publics ou Privé".

Tondeuses : RAMSOMES
Rotatives - Hélicoïdales
SABO - NIAGARA - WOLF - GABY

Tracteurs : HOLDER - SHIBAURA

Microtracteurs : SIMPLICITY

Motoculteurs - Tronçonneuses
Débroussailleuses
Broyeurs de branches, etc...

vous sont offerts par :

Ets Combarmond et Cie

43, Route Nationale / 69420 Condrieu / Tél. 74.59.50.23

MENUISERIE ***

Bernard MONTEILLER

PLOMBERIE - ZINGUERIE
POMPE A CHALEUR SOLAIRE
SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL

"LA CHATAIGNIÈRE"
CELLIEU
42320 LA GRAND' CROIX
Tél. 77.20.73.16
Tel. 77.32.36.50

Ou plutôt ne serait-il pas plus convenable et plus conforme à l'équité de reculer au sud les limites de sa paroisse, qui seraient encore plus rapprochées de son lieu central que ne le sont celles tracées sur Cellieu ; ou bien encore ne donner à Grand' Croix qu'une contenance territoriale égale, ou à peu près, à celle dont Lorette s'est contenté, quoiqu'il eût les mêmes droits que Grand' Croix pour une contenance plus considérable, ayant une plus grande population.

10° Après avoir xprimé modérément ses motifs de rejeter la délimitation proposée de La Grand' Croix, en ce qui touche aux intérêts si légitimes de Cellieu, l'assemblée veut bien aussi discuter les raisons formulées par La Grand' Croix, à l'appui de son projet, ainsi qu'il résulte de sa demande, à M. le Préfet, en date du 16 juillet dernier.

RAPPORT DE LA GRAND' CROIX

"2° Les limites demandées sont fort naturelles, ce sont des ruisseaux et des chemins ainsi qu'il appert par le plan. Dans une faible partie qui nous séparerait de Cellieu nous n'avons que deux ruisselets reliés par une petite ligne brisée qui suit des parcelles, mais il est impossible de faire mieux ; les communes de Cellieu et de Saint-Paul ne sont séparées que par une ligne de convention, ligne plus ou moins directe et fort longue ; notre démarcation est donc une amélioration sensible, une limite naturelle, elle a un chemin dans sa plus grande étendue".

En présence de cette allégation, l'assemblée se demande s'ils se sont jamais transportés sur les lieux, ou bien s'ils se respectent assez, les hommes qui ont osé affirmer que la limite qui les séparait de Cellieu est une limite naturelle, lorsque, contrairement à leur assertion, elle morcelle alternativement des pièces de terre et de vigne, et ne peut être reconnue que le plan d'ensemble en mains ou par ceux qui l'ont tracée. Si la limite qui sépare Cellieu de Saint-Paul est défectueuse, quoique plus naturelle et plus facile à reconnaître de première vue, pourquoi vouloir s'autoriser de son défaut pour le renouveler en un temps où tout s'améliore.

Ils n'aient qu'à se rapprocher davantage du bourg de Cellieu, ces mêmes hommes si compétants et si équitables, il y auraient trouvé pour limite naturelle un chemin vicinal de Chagnon à Saint-Chamond, qui embrasse la Jousserandière et Saleigneux ; mais non !... Les propriétés des promoteurs du projet une fois circonscrites, leur but était atteint, leur tâche a été achevée.

"4° Grand' Croix est le centre de toute cette population, composée en grande partie de mineurs, parce que Grand' Croix possède les bureaux de quatre Compagnies, etc."

La Grand' Croix ne connaît guère bien les habitants de la partie de Cellieu qu'elle réclame, puisque d'agriculteurs qu'ils sont, elle les fait mineurs.

"7° Quant à Cellieu, il est évident par la configuration du sol qu'il doit céder le bas de son territoire, dont les limites sont fort près du bourg de Grand' Croix.

La population de cette partie de Cellieu est journellement à Grand' Croix pour toutes sortes d'affaires".

Après la lecture de ce paragraphe, où deux questions sont traitées, l'assemblée se demande, pour la première, s'ils ont la moindre idée de la topographie des lieux et de la configuration du sol, les hommes de, peu de délicatese qui ont osé avancer que Mulet, par exemple, appartient, par sa situation, à Grand' Croix, lorsque, sans avoir égard aux sinuosités des chemins, ses habitations sont beaucoup plus rapprochées de Cellieu que de Grand' Croix ; au reste, le plan d'ensemble le prouve suffisamment.

Il est vrai que le Ban, en ligne directe, est plus rapproché de Grand' Croix ; mais si l'on tient le moindre compte de l'inégalité du sol et des courbes inévitables de la voie qui y conduit, on verra et l'on serra convaincu qu'il en est plus éloigné que de Cellieu, bien que le provisoire d'église de Grand' Croix soit peu central et peu conforme aux intérêts des autres agglomérations appelées à faire partie de Grand' Croix ; c'est de l'aveu même des habitants du Ban, qui, depuis le retrait du vicaire de Cellieu, se rendent à Lorette le dimanche, mais non à Grand' Croix, où il n'ont aucun rapport. La Compagnie des Mines du Ban a ses bureaux à Rive-de-Gier et ne fait pas partie des Compagnies dont Grand' Croix parle à la note 4e de son rapport.

L'autorité diocésaine ne pouvant, sans injustice, accorder à Grand' Croix pour paroisse ce qu'elle réclame pour commune, il en résulterait donc pour les habitants du Ban, Mulet et Coutange les conditions anormales d'un peuple partagé entre son civisme et son culte.

La seconde question, celle de rapports journaliers, l'assemblée la trouve aussi dénuée de vérité que la première, à moins que l'on entende par ces rapports la présence plus ou moins réitérée des gens qui y vont écouler leurs produits agricoles et en retirer en échange quelques voitures d'engrais ou de charbon ; mais alors Grand' Croix a tort de ne comprendre que les habitants de la section contestée, puisque ceux du bourg de Cellieu et même ceux de la partie nord de la commune y ont, pour des motifs semblables, des rapports aussi fréquents. Saint-Chamond, Saint-Julien, Lorette et Rive-de-Gier qui, pour des raisons analogues, les voient venir bien plus souvent chez eux, ont des droits plus anciens et plus solides à faire valoir pour demander à comprendre ces habitants dans leurs communes ou dans leurs paroisses ; cependant, il n'en a été et n'en sera sans doute jamais question.

Il se peut bien aussi que, depuis que Cellieu n'a qu'une messe le dimanche, quelques habitants aient préféré se rendre à Grand' Croix pour satisfaire à leurs devoirs religieux, plutôt que d'y manquer ; mais, dans ce cas encore, Grand' Croix a tort de ne comprendre que les habitants de la section contestée et de croire aux sympathies, qu'un besoin momentané semble avoir créées.

Combérigol souffre déjà de faire partie de la succursale ; aussi les habitants continuent-ils à venir assiduement à Cellieu.

Il n'est pas non plus véridique que, dans la section de Cellieu réclamée par La Grand' Croix, il n'y a que 168 habitants, car, sans comprendre les domestiques de ferme, il y en a plus de 210.

Après tous ces motifs, qui semblent être plus que suffisants pour conserver à Cellieu, celle-ci ferait le sacrifice de céder la partie basse de son territoire, comprise dans les limites de la paroisse de Grand' Croix jusqu'au chemin de la Jousserandière au moulin Chavillon, et de là en suivant ledit chemin jusqu'à la jonction de la limite de Cellieu avec Saint-Paul, section indiquée par un liseré rose sur le plan d'ensemble présenté par la commune de Cellieu.

Cette limite est on ne peut mieux naturelle ; elle a, sauf dans une petite partie qui sépare actuellement Cellieu de Lorette, un chemin dans toute sa longueur, ainsi qu'il appert par le plan.

L'assemblée ose espérer avec confiance que l'Administration supérieure, juste protectrice des intérêts de tous, appréciera l'offre et le sacrifice que fait Cellieu, et empêchera un démembrement plus considérable, qui serait pour l'existence de la commune et de la paroisse de Cellieu une véritable calamité.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus, et ont les membres du Conseil Municipal et les plus imposés présents signé, après lecture faite.

Pour copie conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire, Bonjour.

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

CHOMARAT

CELLIEU
42320 LA GRAND' CROIX
Tél. 77.73.07.18

JEAN-CLAUDE
FAYOLLE

TRAVAUX DE BÂTIMENT

TERRASSEMENT - DÉMOLITION
MAÇONNERIE

AU BOURG - CELLIEU
Tél. 77.73.00.25

MAISON POUR TOUS

Depuis trois mois maintenant la saison 86-87 est commencée. Les activités ont pris leur rythme de croisière et les dernières cartes sont distribuées.

Je ne vais pas revenir sur le "menu" que nous vous proposons. Vous pouvez trouver tous les renseignements sur le panneau d'affichage à l'entrée de la salle polyvalente ou appeler le 77.56.77.77 sur Minitel à partir du mois de février.

Vous pourrez cet hiver skier avec les Maisons des Jeunes de la Loire à des prix défiant toute concurrence.

ABONNEMENT 5 SORTIES : 160 F

Programme :

Dimanche 11 janvier : Le Grand Bornand. Départ Rive-de-Gier Hôtel de Ville 6 h. Sortie : 55 F - Forfait : 65 F - Fond : 18 F.

Dimanche 1er février : L'Alpe d'Huez. Départ Rive-de-Gier Hôtel de Ville 6 h 30. Sortie : 55 F - Forfait 85 F.

Dimanche 22 février : Samoens. Départ Rive-de-Gier Hôtel de Ville 5 h 30. Sortie 65 F - Forfait 65 F - Fond 16 F.

Dimanche 15 mars : Villars de Lans. Départ Rive-de-Gier Hôtel de Ville 7 h. Sortie 45 F - Forfait 72 F - Fond 12 F.

Dimanche 5 avril : Chamonix - La Vallée Blanche. Départ Rive-de-Gier Hôtel de Ville 5 h. Sortie 65 F - Randonnée 200 F (pour ceux ne faisant pas la randonnée, possibilité ski piste et fond).

Renseignements et inscriptions (au plus tard 10 jours avant chaque sortie) auprès de H. LAMARCA. Tél. 77.73.45.61. La carte MPT est obligatoire pour participer aux sorties.

PLEIN AIR

14 - 15 février :

Week-end Fond et Alpin à St-Agnan-en-Vercors.

28 - 29 mars :

Week-end Fond aux Estables organisés par la M.J.C. Chambon-Feugerolles et Firminy. 77.61.42.97 - 77.61.77.75.

CAMP

Du 1er au 7 mars :

Camp de neige au Collet d'Allevard. Prix 1.600 F y compris la location de matériel organisé par la M.J.C. Rive-de-Gier (77.75.04.19).

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE

1987.

L'EAU
c'est la spécialité de la
LYONNAISE DES EAUX

Production, Distribution, Assainissement
Gestion des services municipaux

La Lyonnaise des Eaux

à votre service dans votre région

B.P. 23 - 42320 LA GRAND' CROIX
Téléphone 77.73.13.76

FAVIER
Manufacture d'armes francaises

FUSILS GEFAR - FUSILS DACTU
Fabrications artisanales

133, RUE ANTOINE DURAFOUR
SAINT-ETIENNE
Tél. 77.25.05.98

VIE DE NOS ÉCOLES PUBLIQUES... VIE DE NOS

Tandis que l'année scolaire 86-87 s'écoule à grands pas (déjà un trimestre de passer) je ne vous énumérerai pas dans le détail, les nombreuses activités passées et prévues, fruits de la collaboration : enfants, enseignants, parents.

Je me bornerai à insister sur les événements les plus marquants :

— L'élection au Conseil d'école de Mmes COLIN, DESARMEAUX, CHARDON, COURTET pour Cellieu et Mmes ABEL et PACCALET pour Salcigneux.

— L'élection à la présidence du Sou des Ecoles de M. Maurice MERLE, en remplacement de M. PONCET.

— Le retour à Salcigneux d'une partie des enfants du CP.

— Le départ unanimement regretté de notre T.U.C. Nicole PEYROCHE, remplacée par Véronique FAYARD.

— L'arrivée à la cuisine du restaurant scolaire de Michèle EININGER, en remplacement de Madame BACHELARD toujours indisponible, secondée par Joëlle ROUSSAN comme TUC.

Je noterai avec satisfaction, les aménagements survenus à l'école avec la réfection réussie de la classe des Cours Moyen, la mise en place de doubles-fenêtres sur le bâtiment scolaire et l'installation sur l'aire de jeu de la maternelle d'une plateforme en bois avec échelles, tobogan (installation conçue par le Sou des Ecoles et financée par lui avec une aide de la Municipalité).

Dans un domaine touchant de plus près la vie de nos écoliers, j'insisterai sur les rencontres réussies des élèves de la maternelle de Cellieu avec leurs correspondants de Saint-Romain-en-Jarez, la rencontre en juin 86 à mi-chemin (à St-Nazaire-en-Royans) des classes de Mesdames Cosset et Geray avec leurs correspondants de Boisset et Ganjac et la réception réussie des correspondants des classes du CE et du CM de Boisset pendant trois jours en avril 86. L'accueil chaleureux des familles et les voyages d'étude mis sur pied : voyage en train à Lyon, visite de Lyon avec le métro, promenade sur le Rhône en péniche. Visite du musée de l'automobile de Rochetaillée-sur-Saône, du parc ornithologique de Villars-les-Dombes, de Pérouge, du Musée d'art moderne de St-Etienne et d'une exposition sur l'histoire du chemin de fer.

Dans le prolongement de cette rencontre enfants, des parents ont reçu des parents de Boisset un week-end, rencontre qui a tissé des liens d'amitié entre tous.

L'école se voulant ouverte, je ne puis passer sous silence les deux journées passées en compagnie des artistes d'Art et Couleur de St-Chamond qui ont été une réussite tant avec les enfants qu'avec les familles (Merci aux artistes d'Art et Couleur).

Et que dire de la découverte du monde merveilleux des abeilles, grâce à l'exposition remarquable et les informations des membres de "l'Abeille du Pilat" !

Suivant la chronologie, je puis ajouter que les concours de pétanque et de loto ont connu, ce trimestre, un réel succès. De même, l'exposition de jouets organisée par le Conseil de parents d'élèves et la rencontre sur le thème "l'Enfant et le Jouet" avec Mme MERMET, psychologue.

La traditionnelle fête de Noël connaîtra, cette année une ampleur plus grande, le spectacle créé par les enfants ayant bénéficié pour sa mise sur pied, de la participation active de M. Gilles FICHEZ, comédien-animateur du T.O.C. (Théâtre d'Ouverture Culturelle).

Je vous dirai rapidement aussi qu'au niveau scolaire les spectacles scolaires sont reconduits, les classes CE - CM continuent les rencontres sportives USEP, le ski scolaire se prépare à affronter les pistes. D'autre part, les séances de piscine reprendront dès février 87 jusqu'en juin.

Enfin, bien que les enfants ne soient pas directement concernés, (je pense cependant qu'ils seront nombreux au concert) je suis heureux d'annoncer la venue chez vous, à Cellieu, le dimanche 8 février 1987 à 16 heures, à l'église des "Petits Chanteurs à la Croix de Bois". Cette manifestation, mise sur pied de "concert" avec le Sou des Ecoles et le CCFD local verra, je le souhaite, le plus grand nombre d'entre vous, réunis pour les entendre !...

En conclusion, je voudrais insister à nouveau sur la collaboration active existant entre enfants, enseignants, parents et associations des parents. Cette collaboration crée un climat de confiance voire d'amitié et surtout elle permet la mise en route d'activités diversifiées qui sont enrichissantes pour chacun.

Pour le collectif Ecole : André GEREY

La chaumière fleurie

Hélène et Bernard

34, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
42400 SAINT-CHAMOND

24 h / 24 Distributeurs - Fleurs de nuit

DEGRUEL & Cie

29, route de la Chabure
42400 SAINT-CHAMOND
Tél. 77.22.15.69

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

TERRASSEMENTS

REVÊTEMENTS EN ENROBÉS
(Noir et Couleur)

ACCÈS VILLAS

ÉCOLE PRIVÉE

Chacun donnant un peu de son savoir, de son temps, de son humanité, l'école privée vit et s'anime au fil des années.

C'est ainsi qu'ont été relancées dès la rentrée 86-87, les activités tant appréciées par les enfants et tellement épanouissantes : natation et musique.

D'autres bons moments s'annoncent :

- L'arbre de Noël où les enfants vont danser et jouer pour les parents et où les parents vont jouer et chanter pour les enfants (cette petite note d'originalité semble très prometteuse).
- Une sortie de ski
- La visite d'une chocolaterie
- Une journée à St-Etienne (MJC - Musée, etc...)
- Le Farnayrotte (par esprit sportif et non compétitif, histoire de s'aérer sur un autre versant).
- Un pique-nique dans la campagne.
- Le voyage scolaire de fin d'année.

Toujours dans le cadre "animation à l'école", n'oublions pas le bon après-midi passé autour du pressoir de M. et Mme FERRET qui nous ont accueillis chaleureusement. Le Centre d'Intérêt des deux classes étant basé sur les vendanges, cette visite fut très motivante.

Soucieux de donner à nos enfants toutes leurs chances de mener à bien leurs études, nous essayons de concilier un programme chargé et des activités de détente dans un climat de chrétienté.

Quelques dates importantes dans la vie de l'école :

- 6 décembre 1986 : Concours de belote
- 20 décembre 1986 : Arbre de Noël
- 7 mars 1987 : Soirée Choucroute
- 23 mai 1987 : Bal
- 31 mai 1987 : Vente de plantes
- 11 et 12 juillet 1987 : Kermesse

Parents et enseignants

COMEGI

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DU GIER

Z.I. "La Péronnière"
42320 LA GRAND' CROIX
Téléphone : 77.31.19.81

Ets SCHMITH

COMBUSTIBLES - TRANSPORT

3, RUE ROBERT SCHUMANN
42400 SAINT-CHAMOND
Tél. 77.31.70.12

= = = = =

BOISSONS - VINS
SALIN DU MIDI

10, RUE DUGAS MONTBEL
42400 SAINT-CHAMOND
Tél. 77.22.02.55

= = = = =

CLUB LOISIRS AMITIÉS

Notre club a été particulièrement actif au cours de cette année, concours de bellote en février, participation à la journée portes ouvertes, avec montage d'un panneau sur les activités du club.

Le bal du 1er mai a été reporté à cause du mauvais temps au 14 juin.

En mai voyage à Vaison-la-Romaine avec l'excursion du Ventoux, et pour terminer la saison le repas de clôture à la salle polyvalente.

La reprise a eu lieu le 2 septembre avec la venue de nouveaux adhérents.

Le 13 nous étions en voyage à Vals-les-Bains, avec retour par la haute Ardèche, et arrêt à l'auberge de Peyrebeille.

Le 18 octobre vente-exposition à la salle, dont une partie de la recette a été versée à la lutte contre le cancer.

Le dimanche 13 décembre repas de Noël de tous les adhérents.

Le samedi 7 février aura lieu le concours de belote, et le bal du muguet est fixé au soir du jeudi 30 avril au stade des Roches. Comme chaque année en mai nous ferons un voyage d'une journée et nous terminerons la saison par le repas traditionnel.

Tous les mardis après-midi de septembre, nous nous retrouvons à la salle polyvalente où la coinche et la belote se taillent une bonne part. Quant il fait beau on joue aussi à la pétanque. Les dames qui ne jouent pas font du tricotage.

Tout se passe dans la joie et dans l'amitié.

Il n'y a pas d'âge limite pour adhérer au club, nous accueillons avec joie tous ceux ou celles qui voudraient se joindre à nous.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Le Bureau d'Aide Sociale remercie toutes les personnes bénévoles, nous aidant dans notre tâche, entre autre pour le bal, qui permet de remplir les "caisses" afin d'organiser le repas, et les colis de Noël des personnes âgées.

Lors de nos réunions, nous traitons les dossiers d'Aide Sociale, des personnes de Cellieu, mais aussi et pour le grand nombre les dossiers déposés par les familles sans domicile fixe rattachées à la commune de Cellieu par l'Administration sanitaire et sociale.

Nous rappelons que le Bureau d'Aide Sociale a pour but d'étudier et de trouver une solution d'aide aux familles ayant une situation difficile, voir critique.

N'hésitez pas à venir nous voir

Le B.A.S.

C.T.S.P.

COMPAGNIE DE TRANSPORTS ET DE SERVICES PUBLICS

* Gestion de décharges contrôlées
* Destruction et collecte des déchets industriels et ménagers
* Location de matériel de collecte et de conteneurs de 600 l à 30 m³
* Balayage de voiries publiques et privées
* Transferts de déchets
* Mise à disposition de bennes à gravats pour particuliers

DIRECTION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES :
42400 SAINT-CHAMOND
Tél. : 77.22.044.25

BONNE ANNÉE POUR LA J.S.C.

UNE PRIÈRE EXAUCÉE

L'appel (pas celui du 18 juin) lancé dans les colonnes du bulletin municipal a été entendu : notre effectif est en progression et le cap des 150 licenciés est atteint. Quel succès !

14 équipes défendent avec brio sur tous les terrains du département et de la région les couleurs de notre club.

2 équipes débutants - 2 équipes poussins à 7 - 1 équipe pupilles à 11 - 1 équipe minimes - 1 équipe cadets - 1 équipe juniors - 1 équipe féminines adultes - 1 équipe cadettes à 7 - 4 équipes séniors.

Nous remercions les généreux sponsors qui ont offert un ou plusieurs jeux de maillots à nos joueurs.

DE BONNES NOUVELLES !

Trois nouvelles excellentes combleront d'aise tous les amateurs de football.

Création d'une équipe pupilles à 11

Les jeunes éléments lancés récemment dans le bain vont progresser à grands pas et seront bien préparés pour affronter les chocs futurs. La transition se fera en douceur avec l'équipe minimes.

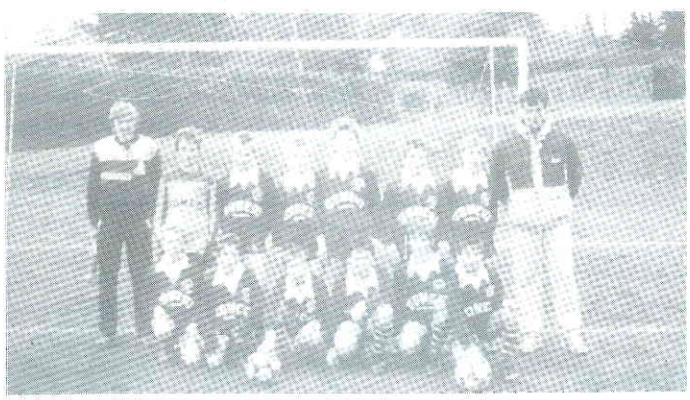

Création d'une équipe juniors

Cette démarche était indispensable pour l'avenir de notre club. Il était impensable de laisser partir ces jeunes éléments de 16 à 18 ans vers d'autres cieux !

Cette formation va devenir la " pépinière " de l'équipe première.

Et sans être prophète, il ne fait aucun doute que la technique et l'intelligence de jeu s'amélioreront à l'avenir.

La montée des féminines en ligne

Repêchée au début des grandes vacances, nos filles jouent maintenant à un niveau supérieur et les déplacements sont importants. Neuville-sur-Saône, Tournon, Pontcharra, Saint-Quentin, Montmeyrand.

Elles ne font pas du tourisme ; les résultats le prouvent.

NOS COULEURS BIEN DÉFENDUES !

Il faut noter le bon comportement de nos joueurs.

Il est impossible de passer en revue l'ensemble des résultats mais insistons néanmoins sur quelques points :

— Les débutants ont joué la finale du tournoi en salle de Villefontaine (Isère) et la finale du tournoi de Grand' Croix.

— Les poussins 1 comme les pupilles ont évolué en excellence.

— Les cadets ont échoué au troisième tour de la Coupe de la Loire.

— L'équipe Critérium du dimanche termine deuxième de sa poule.

— Bon sursaut de l'équipe première en fin de saison. Deuxième place pour les féminines.

Ce bilan, incomplet (toutes les coupes remportées le prouvent) illustre parfaitement le brio de nos éléments.

INFORMATIONS DIVERSES

Notre terrain sera bientôt homologué, ce qui nous permettra de jouer la Coupe de France.

Les stages d'animateurs suivis cette année par quatre membres de notre club sont très positifs car pour se comprendre en football il faut parler le même langage (n'est-ce pas Monsieur de La Palice ?). Certaines bases sont indispensables pour s'occuper des entraînements.

UNE ANIMATION PERMANENTE

Toute l'année, nous participons à diverses animations : du concours de belote à la kermesse du village...

Malheureusement la salle polyvalente s'est avérée trop petite pour le repas dansant du 22 novembre ; il est dommage de refuser du monde !

Le week-end de Pentecôte sera en 1987 le point fort de notre action. La Commission animation aidée par les jeunes du club essaiera de faire bouger nos licenciés ainsi que les habitants de Cellieu.

La montée cyclotouriste et la fête au village qui avaient nécessité la participation de nombreux bénévoles sont supprimés. Tous nos efforts seront reportés sur ce week-end.

LE TEMPS DES INVENTIONS

19 débutants (le plus jeune est né le 14 octobre 1981) fréquentent l'école de football. Si vous voulez passer un bon moment et retrouver le sourire, venez assister à un plateau débutants (concentration de toutes les jeunes pousses de la Vallée du Gier) un samedi après-midi au stade des Roches (au printemps).

Les filles occupent la deuxième place actuellement et le match décisif, à ne pas manquer, aura lieu contre Chevrières le dimanche 1er février.

Deux matches ont lieu, tous les quinze jours environ, le dimanche après-midi au stade des Roches. La réserve joue en lever de rideau de l'équipe première. Du village au stade le chemin est court. Laissez votre voiture au garage et venez vous oxygéner.

La Jeunesse Sportive de Cellieu reste à l'écoute de vos suggestions. Si certaines personnes amoureuses du football, veulent consacrer quelques heures à leur sport favori (en pratiquant le foot, en accompagnant les joueurs...) c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Association des Sports Mécaniques de Cellieu

Pour la deuxième année le bulletin municipal nous donne l'occasion de présenter notre association qui a pour but de développer, de répandre, de favoriser les sports mécaniques, à savoir le moto-cross, karting-cross, 4 x 4 et 4 x 2 et de mettre à la disposition de ses membres toutes les facilités pour en exercer la pratique.

Nous pouvons dire que cette saison fut bien remplie.

De nombreuses courses auxquelles nos pilotes motos participèrent avec succès en ramenant plusieurs coupes. Un challenge du club qui se déroulait sur notre terrain du Mas de Cellieu récompensant un de nos brillants pilotes : Nicolas Escoffier. Ce challenge a pour but d'animer et de faire participer à notre club le plus grand nombre de pilotes ainsi que les débutants, l'essentiel est de posséder une moto style cross, enduro, trial, A.T.C...

Une randonnée moto, 4 x 4 et 4 x 2 nous a permis de visiter les environs de Cellieu et de passer une agréable journée. Il est prévu d'autre sortie entre autre le premier week-end de mai.

Une manifestation importante de Karting-Cross qui se déroula sur le terrain des Roches le 11 mai 1986 à laquelle assistèrent plus de 1.500 personnes, ce fut une belle réussite et nous espérons reconduire cette course avec l'accord du Syndicat des Roches et de la Municipalité.

Un repas dansant de 200, personnes où l'ambiance était sympathique, et à la demande générale nous refaisons cette soirée le 14 février à 20 h à la salle polyvalente de Cellieu.

Un bal en septembre qui malgré la période assez tardive permit de mettre un peu "de beurre dans les épinards".

La participation massive de notre club aux deux journées "portes ouvertes" à la salle de Cellieu, organisé par la Commission d'Animation.

Une démonstration de moto-cross à des fins publicitaires pour le compte de la société "FLASH AUTO" à L'Horme qui vend des pièces détachées d'occasion pour l'automobile.

Et puis toujours dans le but de faire participer un plus grand nombre, les Sports Mécaniques, nous nous intéressons à un terrain beaucoup plus grand situé au CHI. Il semble que se soit bien parti puisque nombreux les propriétaires ont répondu par un avis favorable. Nous les en remercions.

Et enfin, comme nous l'avions annoncé l'an dernier, notre association lance cette année l'activité de Bi-Crossing (vélo-cross) pour les plus jeunes. Ce sport se développe. Pour cela, il nous fallait un terrain, c'est chose faite, il se situe derrière le terrain de football de Jeanne d'Arc, sur une parcelle de 2.000 m². Une première réunion a eu lieu le 28 novembre. Voilà donc résumé nos diverses activités, nous rapelons que nous nous réunissons tous les premiers vendredis de chaque mois à 20 h à la salle polyvalente.

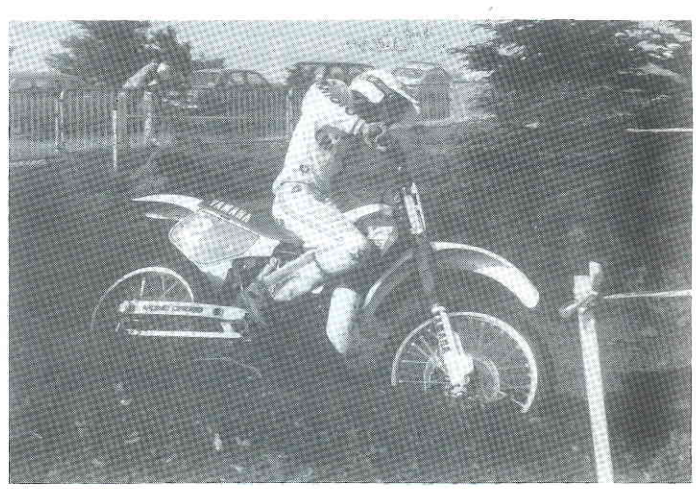

Toutes les personnes intéressés par le Bi-Cross, Karting-Cross, Moto-Cross, Enduro, Trial, 4 x 2, 4 x 4 peuvent assister aux réunions, elles seront les biens venues.

ASMJC

A VOTRE SERVICE

Nous invitons tous les enfants de la Commune à réaliser un dessin sur le thème "LA VIE AU VILLAGE".

Le dessin retenu sera publié dans notre prochain bulletin... à vos crayons !

L'équipe qui a mis en forme ce bulletin remercie tous ceux qui ont contribué à sa réalisation et plus spécialement les annonceurs qui en ont assuré le financement.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

* Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 9 h à 12 h
* Samedi : de 9 h à 11 h
* Fermée le mercredi

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Madame MARCON, assistante sociale se tient à votre disposition :

Le mardi de 9 h à 10 h à la Mairie de Cellieu
Tél. 77.73.00.91

Vous pouvez aussi la joindre :
le jeudi de 14 h à 16 h 30 à Genilac
Tél. 77.83.74.22

ANIMAUX ERRANTS

Nous vous rappelons que vous pouvez téléphoner à M. THOMASSE, Chenil de Corbeyre, Grand' Croix - Tél. 77.73.02.12.

Etat Civil 1986

NAISSANCES :

MATRAT Pierre Thibault - Né le 3.1.1986 à Firminy
MARAS Jean Christophe - Né le 19.5.1986 à Vénissieux
JOLY Arnaud Etienne Victor - Né le 26.5.1986 à St-Chamond
COURTET Emilie - Née le 3.6.1986 à St-Priest-en-Jarez
PRÉLADE Amandine - Née le 18.06 1986 à St-Chamond
CHOMIER Michaël - Né le 19.7.1986 à St-Chamond.
RAYMOND Catherine Mireille Denise - Née le 23.7.1986 à St-Etienne
THIVILLIER Pierre Lucien Marie - Né le 9.10.1986 à St-Etienne.
MATHIEU Jérôme Jean Louis André - Né le 26.10.1986 à St-Chamond.

MARIAGES :

HYLAND Martin Stephen et CAVANON Sylvie Jeanne Grégoria le 29.3.1986
LAUMY Jean-Gabriel et JALIGOT Françoise le 19.4.1986
BRUYÈRE Serge René Francis et MALLET Véronique le 25.7.1986
CHATAGNON Bernard et PEYRATOU Isabelle Marie-Paule le 29.11.1986
PEREZ Marc Paul Bruno et PORETTI Marija le 27.12.1986

DÉCÈS :

GIRAUD Jean-Pierre Marie le 8.1.1986 à Cellieu
THEVENET François le 14.2.1986 à Saint-Chamond
DESIGAUD Maurice Antoine le 18.2.1986 à Saint-Etienne
FERLAY Veuve BERLIER Claudine Louise le 4.3.1986 à Rive-de-Gier
BONNARD Joannès François le 17.6.1986 à Cellieu
CIEPLY Maryan le 15.7.1986 à Cellieu
BLANC FAYET Marius Aimé le 24.7.1986 à Saint-Etienne
COUZON Veuve PROST Anne Marie Périne le 11.8.1986 à Saint-Etienne.
FULCHIRON Veuve MARAS Marie Périne le 25.8.1986 à Cellieu
FEUGÈRE Antoine le 24.10.1986 à Saint-Chamond
AMBLARD Veuve VELLERUT Isaure Joséphine le 17.11.1986 à Cellieu

MENUISERIES ***

Sté d'Exploitation PLANFORÊT

** Bâtiment - Agencement*
** Rénovation bois ou PVC*

GROUPE ISOREF
Economie Energie. Agrément 4.088

Z.I. rue Danton
42000 SAINT-ETIENNE
Tél. 77.32.36.50

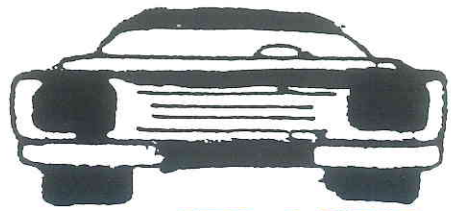

COGNET AUTOS

Numéro 1 français de l'occasion

Plus de 600 véhicules

LA RICAMARIE
66, rue de la Libération
Téléphone 77.57.97.21

LE CHAMBON-FEUGEROLLES
43, rue de la République
Téléphone 77.61.01.71

Exclusif ! Tout article d'un prix compris entre 400 et 30.000 F, acheté dans mon magasin sera garanti gratuitement pendant un an. Volé ou cassé, je remplace ou répare votre bijou ou votre montre.

BIJOUTIERS DE FRANCE
211 MAGASINS

Bijouteries R. CACARD

1, rue Gambetta - SAINT-ETIENNE
Géant Casino de MONTHIEU
Centre Commercial Rallye LA RICAMARIE
Centre Deux SAINT-ETIENNE

INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires de la Distribution

RUE DU PLAT DU GIER
42152 L'HORME

La qualité

Les prix,

La fraîcheur

TRAVAUX PUBLICS

CHOLTON S.A.

19 ter, avenue Berthelot - B.P. 11 - 42152 L'HORME

Tél. 77.29.61.10

* **CANALISATIONS**
  Assainissement
  Eau
  Gaz
  P.T.T.
* **GÉNIE CIVIL**
* **ÉLECTROMÉCANIQUE**
* **TERRASSEMENT**

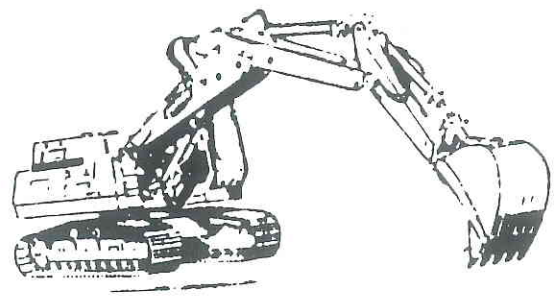

Réf. : SRTP : 01P3 - 1AP2 - 311 - 312 - 371 - 500 - 512 - 5401 - 5501 - 5102 5203 - 5433 - 504 - 5400 - 5101 - 551

gier

industries

Chaudronnerie
Mécano-soudure
Charpentes métalliques
Montage sur marbres
Presse plieuse de 4 m
Soudure semi-automatique

Z.I. de La Péronnière
42320 LA GRAND' CROIX

Tél. 77.31.16.97

autocars chazot

service régulier de voyageurs
excursions voyages

1, rue marcellin allard
42000 saint-étienne
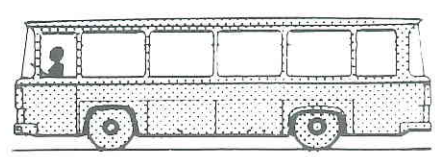
Tél. 77.25.97.79 - 77.25.22.28